

Chers amis golfeuses et golfeurs,

Comme nous l'avons annoncé lors de la remise des prix du dimanche 10 septembre, les droits de jeux de la compétition de l'AS du dimanche 22 octobre seront intégralement reversés au profit des sinistrés du Maroc. D'autres clubs bretons nous rejoindront dans ce geste.

Certains d'entre nous sont allés fouler les greens marocains, que ce soit à Agadir ou Marrakech, le Maroc est une destination de golf. D'autres iront à la découverte de ce pays attachant et y retourneront sans aucun doute.

Nous ne pouvons demeurer insensibles et inactifs face à la désolation engendrée par ce séisme, qui a frappé ce pays vendredi dernier.

Le Maroc a besoin d'argent pour pallier aux besoins de nourriture notamment, ainsi que des couvertures et des tentes, et il faudra de longs mois pour tout reconstruire.

Vous pouvez faire parvenir directement votre don à la Fondation de France (coordonnées ci-dessous). Ce don donne droit à un abattement fiscal de 60 %. Une attestation vous sera délivrée par la Fondation de France.

Eric Monnin
Votre Président.

Chèque bancaire libellé à l'ordre de : Fondation de France – Solidarité Maroc 60509 Chantilly Cedex

En ligne : www.fondationdefrance.org (don sécurisé)